

DE23.047

FINANCES
CONSTATATION DES RÉSULTATS A LA CLÔTURE 2022
RÉSIDENCE AUTONOMIE – BUDGET 15602

Approbation

380

La délibération DE23.029 du 13 avril 2023 proposait une affectation des résultats 2022 de la Résidence autonomie sur le budget principal du CCAS.

Pour autant, la convention de transfert de la résidence autonomie à l'AFEJI HAUTS DE FRANCE devant encore être précisée en termes d'éléments comptables, il convient d'annuler l'affectation proposée précédemment afin de ne réaliser qu'une simple constatation.

Ainsi, les résultats de l'exercice 2022 de la Résidence autonomie sont les suivants :

En section d'investissement :

Les résultats de la section d'investissement de l'exercice 2022 sont les suivants :

Déficit de l'exercice 2022	Résultat antérieur 2021	Excédent de fonctionnement capitalisé (C/1068)	Résultat de la section d'investissement 2022 – Excédent cumulé
-38 333,51 €	216 383,64 €	0 €	178 050,13 €

La section d'investissement ne comporte pas de restes à réaliser.

En section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2022		Résultats antérieurs		Résultat 2022 – Déficit cumulé de fonctionnement
103 471,17 €	+	- 192 943,49 €	=	- 89 472,32 €

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver cette constatation.

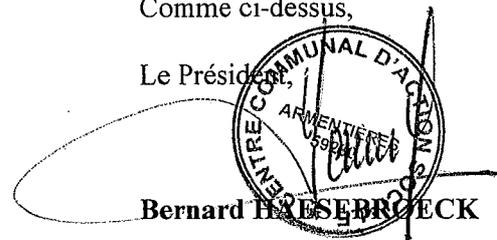
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président,



Bernard HASEBROECK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 septembre 2023
Convocation du 28 août 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : M. QUESTE, Mme COBBAERT, Mme CASIER, M. TISON-BEERNAERT, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, M. CHIEUX, M. BEHAGHEL, Mme LORIDAN

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme GUSTIN, M. AIT ELHAJ

EXCUSÉS : M. VANNESTE, Mme PLAZANET, M. MEHEZ, M. BOURGEOIS

ABSENTS : Mme LATOUR